



DEPARTEMENT DE LA MARNE  
VILLE DE SUIPPES



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
04 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le mercredi quatre septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur EGON Jean-Raymond, Maire.

**Présents** : Martine GREGOIRE, Michel LAGUILLE, Roger LEFORT, Ilona MACOCHA, Bénédicte BABILLOT, Jacques JESSON, Céline THIÉRIION, Laurent GOURNAIL, Natacha BOUCAU, François COLLART, Jacques BONNET, Didier HEINIMANN, Mickaël ROSE, Olivier MORAND, Françoise RENARD.

**Absents excusés** :

Madame Alexia SZAMWEBER donne pouvoir à Madame Martine GREGOIRE  
Monsieur Daniel DIEZ donne pouvoir à Monsieur Olivier MORAND  
Monsieur Manuel ROCHA GOMES donne pouvoir à Monsieur Jacques BONNET

**Absents non excusés** :

Madame Nathalie SALL  
Madame Amandine KNEIP  
Monsieur Gérard LEFEVRE  
Monsieur Jacky MURRAU  
Monsieur Philippe BRAZIER  
Madame Elodie LANGLADE  
Madame Véronique MALVY.  
Monsieur Christophe SIMON.

**Secrétaire de séance** :

Monsieur le Maire invite l'assemblée à élire un secrétaire de séance : M. Mickaël ROSE se porte volontaire pour remplir ces fonctions et est désigné secrétaire de séance.

**Compte rendu de la séance du 17 Juillet 2019 :**

L'ensemble du Conseil Municipal, ayant pris connaissance du compte-rendu de la séance du 17 juillet 2019 dispense le secrétaire de séance de lire en intégralité le compte rendu inscrit sur le registre des délibérations.

Monsieur le Maire demande à chacun des conseillers présents s'ils ont des remarques ou observations à apporter au compte rendu de la séance précédente.

Le compte-rendu de la séance du 17 juillet 2019 a été adopté à l'unanimité. Toutes les décisions prises sont adoptées.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour par l'ajout d'un point supplémentaire : Convention de mise en place d'un atelier du « Bien Vieillir » entre la Commune et EPGV de la Marne. Cette modification est adoptée à l'unanimité.

## **Finances locales**

### **N°2019-09-001 : Attribution d'une subvention façade**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, attribue à Monsieur GUENDOUZ ELGHOUL Benkhadda domicilié à Suippes une subvention d'un montant de 400 €, destinée à financer les travaux de rénovation de façade.

### **N°2019-09-002 : Diagnostic énergétique des bâtiments communaux : demande de subvention**

A l'unanimité, Le Conseil Municipal approuve l'opération de diagnostic énergétique des cinq bâtiments suivants (Salle des fêtes, Mairie, Centre culturel et associatif Jean HUGUIN, local sis 2 rue l'Abattoir et le complexe sportif), et sollicite une subvention de 5000 € auprès de l'ADEME et de la Région dans le cadre du dispositif Climaxion.

*Monsieur Michel Laguille avise les membres présents que cette opération regroupe l'audit thermique et le test d'infiltrométrie. La réalisation de ce test nécessite la fermeture des bâtiments le temps du test.*

## **Fonction publique**

### **N°2019-09-003 : Création d'un poste non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet pour le pôle enfance jeunesse :**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide la création d'un poste non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période d'un an à compter du caractère exécutoire de la délibération jusqu'à la fin de l'année scolaire.

*Madame Martine GREGOIRE expose au Conseil que cette création de poste est la résultante directe de l'augmentation des effectifs engendrée cette année (48 élèves de plus par rapport à la rentrée précédente soit 470 au lieu de 422), l'accueil de 130 enfants à la cantine toute la semaine (40 en maternelle), le détachement de Mme Cury au poste de direction accompagné de la décharge en partie de Mesdames Tokotuu et Masi pour remplacer la directrice pendant ses absences, et l'affectation de Mme Malatray comme référente du service sport. Madame Martine GREGOIRE avance que la qualité de l'offre des activités proposées au périscolaire participe aussi à l'augmentation du nombre d'inscrits.*

*Madame Natacha BOUCAU s'interroge sur la problématique du transfert école-cantine par le bus de la Communauté de Communes de la Région de Suippes. Madame Martine GREGOIRE répond que le planning demeure inchangé sans aucune incidence pour les collectivités bénéficiaires.*

*Concernant l'instruction obligatoire à l'âge de trois ans, Madame Martine GREGOIRE attire l'attention des conseillers sur des éventuels investissements à prévoir au niveau des écoles. Selon les dires de l'inspectrice académique et à compter de février 2020, la sieste des petits sera obligatoire au sein des écoles. Pour information, cette année 44 inscrits à la maternelle centre et que 22 lits disponibles. Au niveau de l'école Aubert Senart, 130 inscrits et capacité d'accueil limitée à 131. L'accueil demeure obligatoire même si l'enfant n'est pas propre.*

*Madame Natacha BOUCAU fait remarquer que le nombre réduit d'heures proposées risque de ne pas attirer des candidats potentiels. Madame Martine GREGOIRE répond qu'une candidature sérieuse et intéressante a attiré l'attention des services du pôle enfance jeunesse. Il s'agit d'un complément d'heures pour une personne qui travaille dans l'éducation nationale en tant qu'AVS.*

## Enseignement

### N°2019-09-004 : Approbation des tarifs classe orchestre et PAI cantine (Projet d'accueil individualisé)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve les tarifs applicables à la classe orchestre et au PAI tels que présentés ci-dessous

#### Tarifs Périscolaires

	< 1500 €			> 1500 €		
	départ 17h45	Départ entre 17h45 et 18h15	Classe orchestre	départ 17h45	départ entre 17h45 et 18h15	Classe orchestre
1 enfant	2, 60 €	3, 90 €	<b>1, 30 €</b>	2, 80 €	4, 20 €	<b>1, 40 €</b>
2 enfants	2, 52 €	3, 78 €	<b>1, 26 €</b>	2, 72 €	4, 08 €	<b>1, 36 €</b>
3 enfants et plus	2, 44 €	3, 66 €	<b>1, 22 €</b>	2, 60 €	3, 90 €	<b>1, 30 €</b>

#### PAI (Plan d'Accueil Individualisé)

	Quotient familiale de 0 à 1000 €	Quotient familiale de 1000 à 1500 €	Quotient familiale de 1500 et plus
Coût repas	5 €	5, 50 €	6 €
Coût garde (repas fourni par les parents)	<b>2, 50 €</b>	<b>2, 75 €</b>	<b>3 €</b>

Madame Martine GREGOIRE informe que l'intégration des produits Bio dans les menus fait partie des critères d'analyse des offres des candidats.

## Autres domaines de compétence

### N°2019-09-005 : convention de mise en place d'un atelier du « Bien Vieillir » entre la Commune et EPGV de la Marne

Les membres de l'assemblée délibérante approuvent à l'unanimité une convention entre la Commune et le Comité départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire de la Marne.

Monsieur Lefort expose au Conseil que ce partenariat consiste dans la mise en place d'un atelier bien vieillir mémoire à destination des seniors. Le Comité départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire de la Marne met à disposition de la Commune un animateur diplômé pour animer cet atelier. La rémunération est prise en charge par le Comité. La première séance débutera le jeudi 19 septembre prochain de 14h30 à 15h30 au sein du complexe Jules COLMART. Madame Natacha BOUCAU informe que l'appellation « atelier équilibre » est une marque déposée,

*d'où l'utilisation du « bien vieillir ou gym mémoire », et que la MSA propose ce type d'ateliers. Monsieur Didier HEINIMANN s'interroge sur le nombre de bénéficiaires. Madame Martine Grégoire répond 12 maximum et 4 au minimum.*

### **Informations diverses :**

Monsieur le Maire communique les informations suivantes :

démolition des logements Foyer Rémois : opération programmée en 2023 voire 2024. L'avis de l'ABF est conforme. Le projet de démolition sans projet d'aménagement risque de se voir opposé un avis défavorable de l'ABF.

CNP/Passeport : lancement des prises de rendez-vous en ligne : la Mairie offre un nouveau service aux administrés avec la possibilité de prendre un rendez-vous en ligne pour renouveler leurs pièces d'identité. La mise en place est prévue début octobre.

Projet de déploiement de la fibre optique : l'entreprise prévoit d'installer 37 poteaux à Suippes pour assurer la continuité de l'installation de la fibre optique. Des poteaux ENEDIS ne sont pas passants d'où la nécessité d'installer ces poteaux. La fin des travaux de raccordement est prévue en fin d'année.

Le changement de la chaudière de la salle des fêtes courant septembre.

Avancement des travaux de déploiement de la vidéo-protection : les sites sont déjà opérationnels : Le Centre culturel et associatif Jean Huguin, la Mairie et le parc Buirette. Une formation des utilisateurs est prévue ultérieurement.

Devenir du SIEM : un courrier du premier ministre qui écarte tout projet de transfert de la compétence Gestion des énergies aux communautés de communes.

Journée du patrimoine annulée.

Repas du personnel le 13 décembre 2019 à 19h00.

Compte financier unique : la Direction des finances publique est en train d'étudier la possibilité de faire bénéficier la Commune de Suippes de cette expérimentation.

Réception de l'Association des Coréens Français le 01 novembre 2019.

Projection film War on screen : 04 octobre à 20h00 au Centre culturel et associatif Jean Huguin.

Madame Martine GREGOIRE communique les informations suivantes :

Le non-respect par UGAP de son engagement de livrer en temps et en heure le mobilier scolaire. Une solution intermédiaire a été trouvée auprès de la Commune de Mourmelon le Petit.

Le lancement d'une réflexion sur le financement par la Commune d'une partie du BAFA en contrepartie d'un engagement du bénéficiaire au sein du centre aéré. Madame Natacha BOUCAU et Monsieur Jacques BONNET partagent entièrement cette réflexion.

Monsieur Roger LEFORT communique les informations suivantes :

Forum des Associations le 07/09 suivi d'une soirée de remerciement des bénévoles

Le repas des aînés : le 05 octobre

Les Noces d'or : le 28 septembre à 16h00 au Centre culturel et associatif Jean Huguin.

Soirée des nouveaux arrivants : le 13 septembre à 19h00 au Centre culturel et associatif Jean Huguin.

Cérémonie des vœux : le 10 janvier 2020 à 18h00.

Prochain Conseil municipal : le 09 octobre

Monsieur Jacques BONNET attire l'attention sur la circulation des engins agricoles au niveau la rue Neuve, et le non-respect de la déviation côté PMU.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h30.

# VILLE DE SUIPPES

## ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice. ( \_\_27\_\_ )

Nombre de membres présents..... ( \_\_15\_\_ )

Nombre de suffrages exprimés.... ( \_\_18\_\_ )

VOTES : Pour..... ( \_\_ )

Contre..... ( \_\_ )

Abstentions..... ( \_\_ )

Date de convocation : 29 AOUT 2019.

Présenté par Monsieur le Maire,  
A SUIPPES, le 29 AOUT 2019.

Le Maire,

**Jean Raymond EGON**

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire  
A SUIPPES, le 04 SEPTEMBRE 2019.

### **Les membres du Conseil Municipal,**

M. EGON Jean-Raymond, **Maire**

Mme. GREGOIRE Martine, **1<sup>ère</sup> Adjointe**

M. LAGUILLE Michel, **2<sup>ème</sup> Adjoint**

M. LEFORT Roger, **3<sup>ème</sup> Adjoint**

Mme. SZAMWEBER Alexia, **Conseillère déléguée**

Mme.MACOCHA Ilona **Conseillère déléguée**

Mme. BABILLOT Bénédicte

M. BONNET Jacques

Mme. BOUCAU Natacha

M. BRAZIER Philippe

M.COLLART François

M.DIEZ Daniel

Mme. RENARD Françoise

M. GOURNAIL Laurent

M. HEINIMANN Didier

M. JESSON Jacques

Mme. KNEIP Amandine

Mme. LANGLADE Elodie

M. LEFEVRE Gérard

Mme MALVY Véronique

M. MORAND Olivier

M. MURRAU Jacky

M. ROCHA GOMES Manuel

M. ROSE Mickael

Mme. SALL Nathalie

M. SIMON Christophe

Mme THIERION Céline